



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE  
Service des Aides et de la Dette Extérieures

Antananarivo, le 01 mars 2021

**FICHE PROJET**  
**Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors PIC2.2**

**Contexte du financement additionnel :**

Suite à la pandémie de COVID-19, le Gouvernement malagasy a sollicité l'activation des ressources CERC-MRI des projets PRODUIR, PIC2.2 et PADAP dont l'objectif principal est la mise en œuvre d'activités d'urgence en lien le Plan Multisectoriel D'Urgence (PMDU). Le montant de la requête adressée par le Gouvernement à la Banque Mondiale s'élevait à 123 millions USD.

Le Projet PIC2-2 a contribué à hauteur de 33 millions USD aux mesures d'urgence COVID-19. Suite au retrait de ces 33 millions USD du budget initial du PIC2-2 qui était de 70 millions USD, **une reconstitution des fonds du Projet est nécessaire afin de permettre de poursuivre les activités et d'atteindre les objectifs de développement convenus.**

Ci-après les informations relatives au Projet PIC2-2 et à cette reconstitution de fonds.

**1-Objectifs du projet PIC2-2 :** Contribuer à la croissance durable des secteurs du tourisme et de l'agrobusiness dans des régions cibles en : (i) stimulant les investissements privés, l'entrepreneuriat et la création d'emplois, (ii) améliorant l'accès aux infrastructures et services vitaux pour le développement du secteur privé (iii) renforçant la gouvernance locale et (iv) apportant, si besoin, une réponse immédiate à une crise ou une urgence éligible

**2- Zones d'intervention du Projet :** Régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy, et Ile Sainte Marie.

**3-Tutelle technique :** Ministère de l'Economie et des Finances

**4- Plan de financements :**

PIC2.2 63150-MG : 49 800 000 DTS (soit 70 000 000 USD), signé en 2018

- Retrait/réallocation de 23 400 000 DTS (soit 33 000 000 USD) en Décembre 2020 pour mettre en œuvre des mesures d'urgence face à la pandémie de COVID-19.
- Financement additionnel de 23 400 000 DTS pour reconstitution des fonds réalloués au COVID, signé le 18 décembre 2020 et adopté en conseil des Ministres le 17 février 2021

**Poursuite du processus de mise en vigueur :**

Ratification parlementaire,  
Délivrance de l'avis de constitutionnalité par la HCC,  
Promulgation de la loi et fourniture des ampliations de la loi et du décret de ratification par la Primature,  
Délivrance du memorandum juridique par le Ministère de la Justice,  
Insertion de la loi et du décret dans le Journal Officiel.

**5-Composantes du financement additionnel :**

*S'agissant d'une continuation des activités déjà convenues, les composantes sont les mêmes que celle de l'Accord de Financement Initial :*

## **Partie 1. Promouvoir les Investissements Privés dans les secteurs Tourisme et Agrobusiness**

1. **Programme de Facilitation de l'Investissement et de l'Entrepreneuriat (FIEM) :** Promotion des investissements privés et de l'entrepreneuriat à travers (a) des subventions à des projets éligibles de jeunes entrepreneurs dans le cadre de concours de Plan d'affaires; (b) le financement de contrepartie à des projets privés d'investissements d'entreprises éligibles dans les secteurs Tourisme ou Agrobusiness ; (c) la mise à disposition d'Assistance Technique par les Centres d'Affaires Régionaux pour appuyer l'attribution des subventions aux entrepreneurs.

2. **Promotion des Investissements et Appui aux Transactions :** Mise à disposition d'assistance techniques, renforcement de capacités et dotation d'équipements pour renforcer la promotion et la facilitation des investissements par : (a) le renforcement du Guichet Unique de l'EDBM et l'amélioration de la justice commerciale pour accélérer le règlement des litiges commerciaux et; (b) la préparation d'études de faisabilité pour des projets pilotes sélectionnés ; (c) la mise en œuvre de projets PPP prioritaires dans les Régions Cibles ; et (d) le renforcement de l'EDBM et des plateformes public-privés pour promouvoir les investissements et le Dialogue Public-privé dans les secteurs et filières cibles.

## **Partie 2. Lever Les Principales Contraintes Aux Investissements Privés Dans Le Secteur Tourisme.**

1. **Renforcer les capacités de gouvernance relative au Tourisme :** Renforcement de capacités, fourniture d'assistance technique et d'équipements, réalisation de petits travaux au bénéfice du Ministère en charge du Tourisme, du Ministère en charge des Transports, de l'Aviation Civile et de l'ADEMA.

2. **Améliorer la connectivité et les services urbains pour le Développement du Tourisme :** Fourniture d'assistance technique et d'équipements et réalisation de Travaux Publics pour (a) améliorer le réseau routier urbain dans ou aux alentours des Régions Cibles ; (b) améliorer l'accès à l'eau dans et aux alentours de Tuléar et (c) apporter des améliorations ciblées aux aéroports dans les Régions Cibles.

3. **Préparer les Collectivités Territoriales Décentralisées et les Services Techniques Décentralisés à développer le secteur Tourisme** Renforcement de capacités, fourniture d'assistance Technique et d'équipements, réalisation de petits Travaux pour renforcer les capacités institutionnelles du Secteur Public à planifier et mettre en œuvre des investissements publics et à lever des investissements privés incluant : (a) l'actualisation et l'amélioration des plans de développement et des stratégies sectorielles au niveau des régions et des communes ; (b) l'amélioration de la mobilisation et de la collecte des recettes ; (c) l'octroi de subventions aux communes cibles, et (d) la réalisation de petits travaux pour améliorer les services d'approvisionnement en eau, de gestion des déchets solides et de fourniture d'électricité rurale au niveau des communes cibles.

## **Partie 3. Lever Les Principales Contraintes Aux Investissements Privés Dans Le Secteur Agrobusiness**

1. **Renforcer les capacités de gouvernance relative à l'Agrobusiness :** Renforcement de Capacités, fourniture d'Assistance Technique et d'équipements, réalisation de petits travaux pour : (a) réviser, mettre à jour et veiller au respect du cadre juridique et réglementaire régissant les filières cibles et élaborer des visionset splans stratégiques axés sur le marché pour lesdites filières ; (b) renforcer la collecte et la diffusion de données et soutenir les plateformes de filières existantes ou celles à créer ; (c) élaborer des stratégies de plaidoyer pour lever les obstacles réglementaires et sectoriels relatifs à la concurrence ; (d) soutenir la simplification et l'harmonisation des procédures d'obtention de licences pour les activités économiques ; (e) renforcer l'agence de promotion des exportations et automatiser le Guichet Unique d'exportation f) mettre en relation les agriculteurs et les entreprises de première transformation avec les exportateurs et les marchés locaux ; (g) soutenir le renouvellement des plantations et des semences sélectionnées pour s'adapter au changement climatique ; et (h) soutenir la mécanisation et la certification phytosanitaire afin d'accroître la productivité et la valeur ajoutée.

2. **Améliorer la connectivité rurale et urbaine pour le développement de l'Agrobusiness :** Fourniture d'assistance technique et d'équipements, réalisation de travaux de Génie Civil pour réhabiliter des routes urbaines, rurales, secondaires et tertiaires directement liées aux principales filières agricoles dans les Régions Cibles.

3. **Préparer les Collectivités Territoriales Décentralisées cibles et les Services Techniques Décentralisés à développer le secteur Agrobusiness :** Fourniture d'assistance technique et

d'équipements, renforcement de capacités et réalisation de petits travaux pour améliorer la prestation des services municipaux et renforcer leur capacité à mener les processus de planification nécessaires à l'investissement privé dans l'agrobusiness ; Octroi de subventions aux communes cibles pour financer des sous-projets communaux et intercommunaux liés aux filières agrobusiness cibles.

**Partie 4. Mise en œuvre du Projet**

Fourniture d'assistance technique, de renforcement de capacités, d'équipements et financement des coûts de fonctionnement et de coordination, y compris (a) les coûts de l'Unité d'Exécution du Projet et des unités décentralisées ; (b) les coûts de fonctionnement de l'unité de mise en œuvre du Programme FIEM ; (c) le suivi et l'évaluation du Projet ; (d) la mise en œuvre des documents de Sauvegarde environnementaux et sociaux ; (e) des assistances techniques dont, entre autres, des études et des évaluations visant à informer les décideurs politiques sur les investissements potentiels liés aux objectifs du Projet.

**Partie 5. Mécanisme de Réponse Immédiate ("MRI")**

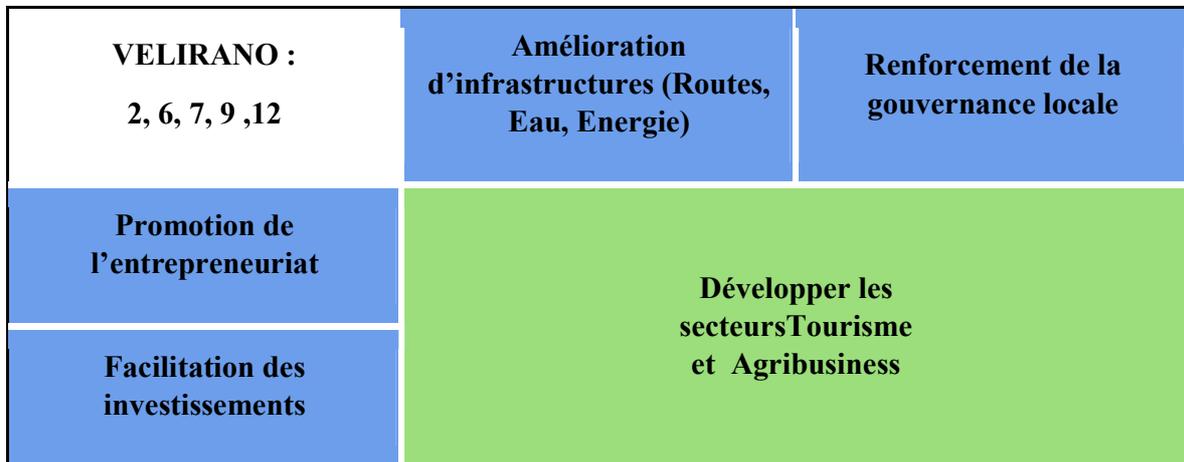
Soutien à un Mécanisme de financement de Réponse Immédiate aux catastrophes qui pourrait être activé en cas de crise ou d'urgence éligible, si besoin.

## CADRE LOGIQUE SIMPLIFIE DU PROJET PIC2-2

Favoriser le développement du secteur privé ...

en stimulant des opportunités économiques..

et en levant des contraintes -clefs



**Accroître les investissements privés**  
**Stimuler la création d'emplois**  
**Générer des impacts sur les populations**



Zones d'intervention actuelles

**Exemples d'activités réalisées ou en cours du Projet PIC2-2 et**  
**Exemples d'activités à venir nécessitant la reconstitution des fonds**

**Partie 1. Promouvoir les Investissements Privés dans les secteurs Tourisme et Agrobusiness**

<b>Exemples d'activités réalisées ou en cours</b>	<b>Exemples d'activités prévues</b>
<b>Programme de Facilitation d'Investissements et de l'Entrepreneuriat</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- ~20 projets d'investissements majeurs d'entreprises privées ont été sélectionnés et seront appuyés dans le secteur Agribusiness sur diverses filières (vanille, cacao, huiles essentielles, fruits, aquaculture, moringa...) dans les 4 zones du PIC2-2.</li> <li>- Ces projets devraient générer ~ 8 millions USD d'investissements privés, plus de 10,000 emplois et augmenter les revenus de milliers de producteurs</li> <li>- ~ 100 jeunes entrepreneurs ont été sélectionnés et sont/seront subventionnés dans les 4 zones cibles</li> <li>- Des centres d'affaires ont été mis en place et/ou sont soutenus, en partenariat avec les CCI et le MICA pour former et accompagner les entrepreneurs</li> </ul>	<p><i>Un nouvel appel à projets et prévu en Mai 2021 pour essayer d'identifier et appuyer ~ 20 projets privés additionnels</i></p> <p><i>En sus des projets du secteur Agribusiness, les projets dans le secteur Tourisme seront encouragés dans un contexte de relance Post COVID.</i></p> <p><i>Au moins deux nouveaux appels à projets d'entrepreneuriat sont prévus en 2021 pour sélectionner et appuyer au moins 200 jeunes supplémentaires dans les zones PIC2-2</i>  <i>Les Centres d'affaires seront renforcés et pérennisés</i></p>
<b>Promotion des investissements et appui aux Transactions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation du Forum WAVE (investissements touristiques) 2019 sous l'égide de la Présidence et du MTTM a été appuyé</li> <li>- Une étude pour la mise en place en mode PPP d'une marina à Nosy Be est en cours</li> <li>- Une assistance technique en vue de la digitalisation des services de l'EDBM (création d'entreprise) est en cours</li> </ul>	<p><i>Dès sortie de la crise COVID, plusieurs événements ou initiatives du Gouvernement seront appuyés pour promouvoir les investissements internationaux, nationaux ou régionaux</i></p> <p><i>Divers ministères et entités partenaires seront appuyés en matière de mise en place de guichets uniques, simplification ou digitalisation de procédures pour faciliter les transactions et les investissements (exemples : guichet foncier automatique à Nosy Be, digitalisation des licences dans le secteur Tourisme...)</i></p>

## Partie 2. Lever Les Principales Contraintes Aux Investissements Privés Dans Le Secteur Tourisme.

Exemples d'activités réalisées ou en cours	Exemples d'activités prévues
<b>Renforcer les capacités de gouvernance relative au Tourisme</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le MTTM est soutenu dans l'élaboration de la Politique Publique du Tourisme et la refonte du Code du Tourisme. Une revue juridique et un guide pratique du tourisme nautique ont été réalisés</li> <li>- La réorganisation et le renforcement de l'Office National du Tourisme (ONTM) sont appuyés</li> <li>- Le dialogue public privé notamment à travers un renforcement de la Confédération du Tourisme de M/car (CTM) est soutenu</li> </ul>	<p><i>La diffusion et l'application effective du nouveau Code du Tourisme, une fois ratifié par le Parlement devront être appuyés. Le MTTM sera appuyé pour élaborer les décrets ou arrêtés nécessaires.</i></p> <p><i>Les activités de promotion du tourisme en particulier dans un contexte Post COVID devront être fortement appuyés notamment pour cibler de nouveaux marchés, développer de nouveaux produits...</i></p> <p><i>Une assistance technique au MEF et au MTTM en vue de l'amélioration de la fiscalité du Tourisme est prévue</i></p>
<b>Améliorer la connectivité et des services urbains pour le Développement du Tourisme</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de réhabilitation/extension du réseau d'eau potable à Tuléar (bénéficiaires 75 000 personnes)</li> <li>- Travaux de réhabilitation des routes des ceintures Nord et du cratère (25 km), ainsi que de réfection de points noirs sur l'axe fascène Hellville-Ambatoloaka à Nosy Be</li> <li>- Travaux de réhabilitation de la Route de Ramena (20 km) à Diégo</li> <li>- Travaux d'aménagements de sites touristiques phares à Sainte Marie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de réhabilitation de voiries urbaines à Ambanja (9km)</li> <li>- Travaux de renforcement de la production et d'extension du réseau d'eau potable à Sainte Marie</li> <li>- Travaux de balisage et clôture de la piste de l'aéroport de Sainte Marie</li> <li>- Travaux d'aménagements de sites touristiques phares à Fort Dauphin et à Nosy Be</li> </ul>
<b>Préparer les CTD cibles et les STD au développement du secteur Tourisme</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventions intercommunales pour la réhabilitation de la piste du littoral Nord et piste Manombo à Atsimo Andrefana</li> <li>- 1<sup>ère</sup> vague de subventions aux communes rurales pour des petits travaux communautaires à impacts touristiques</li> <li>- Dotation d'équipements, renforcement de capacités à des CTD et STD</li> <li>- Appuis aux régions et aux communes urbaines pour améliorer la planification du développement mais aussi pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventions intercommunales pour la réhabilitation de plusieurs pistes à vocation Touristique à Diana</li> <li>- Subventions (inter)fokontany dans les centres urbains de Tuléar, Nosy Be, Ambanja, Diégo, Sainte Marie, Fort Dauphin pour des travaux à vocation touristiques</li> <li>- 2<sup>ème</sup> vague de subventions aux communes rurales pour des petits travaux communautaires à impacts touristiques</li> <li>- Poursuite des appuis aux régions et aux</li> </ul>

l'augmentation des ressources propres	<i>communes urbaines pour améliorer la planification du développement mais aussi pour l'augmentation des ressources propres</i>
---------------------------------------	---

### Partie 3. Lever Les Principales Contraintes Aux Investissements Privés Dans Le Secteur Agrobusiness

<b>Exemples d'activités réalisées ou en cours</b>	<b>Exemples d'activités prévues</b>
<b>Renforcer les capacités de gouvernance relative aux filières Agrobusiness cibles</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuis à la mise en place du Conseil National Vanille et de la plateforme Ylang Ylang à Nosy Be.</li> <li>- Recensement des producteurs de vanille à Ambanja, distribution de cartes planteurs et de poinçons pour les gousses, appuis au MAEP et MICA, pour la gestion des campagnes, mise en place des marchés contrôlés....</li> <li>- Encadrement et renforcement de capacités de milliers de producteurs sur plusieurs filières cibles (cacao, vanille, ylang ylang, miel, baie rose...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Soutien et renforcement des plateformes existantes (vanille, cacao, huiles essentielles, miel, baie rose ...)</i></li> <li>- <i>Mise en place d'un guichet unique et de centre d'analyse avant export des huiles essentielles à Nosy Be</i></li> <li>- <i>Extension sur la région Anosydes opérations de recensement de planteurs et distribution de cartes et poinçons</i></li> <li>- <i>Continuation de l'encadrement de milliers de producteurs sur plusieurs filières cibles (cacao, vanille, ylang ylang, miel, ...)</i></li> </ul>
<b>Améliorer la connectivité et les services pour le Développement de l'Agrobusiness</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place et suivi d'une initiative pilote d'irrigation agricole par forage souterrain à AtsimoAndrefana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Travaux de réhabilitation de la piste du Haut Sambirano dans le District d'Ambanja (47 km) et de mise en place d'un mécanisme d'entretien pérenne</i></li> <li>- <i>Travaux de réhabilitation de piste rurale (à identifier) à Anosy</i></li> </ul>
<b>Préparer les CTD cibles et les STD au développement du secteur Agrobusiness</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention pour la mise en place d'un marché intercommunal à Ranomafana (Région Anosy)</li> <li>- 1<sup>ère</sup> vague de subventions aux communes rurales cibles pour des petits travaux communautaires à impacts agricoles</li> <li>- Dotation d'équipements et renforcement de capacités à des CTD et STD</li> <li>- 1<sup>ère</sup> vague de réhabilitation de bureaux de communes rurales et de bureaux de Districts ou STD cibles</li> <li>- Appuis aux communes rurales cibles pour le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Subventions intercommunales pour la réhabilitation de pistes ou travaux à vocation agricole à Diana, Anosy, AtsimoAndrefana</i></li> <li>- <i>2<sup>ème</sup> vague de subventions aux communes rurales pour des petits travaux communautaires à impacts agricoles</i></li> <li>- <i>Nouvelles vagues de réhabilitation de bureaux de communes rurales et de bureaux de Districts ou STD cibles</i></li> <li>- <i>Poursuite des appuis aux communes rurales cibles pour le recensement des contribuables et l'augmentation des</i></li> </ul>

recensement des contribuables et l'augmentation es ressources propres	<i>ressources propres</i>  - <i>Dotation d'équipements et renforcement de capacités à des CTD et STD</i>
--	--



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## *GOUVERNEMENT*

-----

### **DECRET N°2021-179**

Portant présentation au parlement la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement additionnel du projet « Pôles Intégrés de Croissance et Projet SOP-2 (PIC2.2) », dans le cadre de la restructuration et du renflouement suite à l'activation des ressources CERC- MRI, conclu le 18 décembre 2020 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA)

### **LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

-Vu la Constitution,

-Vu le Décret n° 2019-1407 du 19 juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

**-Vu le Décret n°2020- 070 du 29 janvier 2020** modifié et complété par les décrets **n°2020-597 du 04 juin 2020** et **n°2020-997 du 20 août 2020** portant nomination des membres du Gouvernement,

### **DECRETE :**

**Article premier** – Le projet de Loi n°002/2021 du 17 février 2021 autorisant la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement additionnel du projet « Pôles Intégrés de Croissance et Projet SOP-2 (PIC2.2) », dans le cadre de la restructuration et du renflouement suite à l'activation des ressources CERC- MRI, conclu le 18 décembre 2020 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA), d'un montant de VINGT TROIS MILLIONS QUATRE CENT MILLE DROITS DE TIRAGE SPECIAUX (23 400 000 DTS), soit TRENTE TROIS MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (33 000 000 USD), soit CENT VINGT SIX MILLIARDS SIX CENT TRENTE DEUX MILLIONS CENT QUARANTE DEUX MILLE ARIARY (126 632 142 000 MGA) délibéré en Conseil des Ministres le 17 février 2021, annexé au présent Décret et comportant deux (02) articles sera présenté au Parlement.

**Article 2** – Le Ministre de l'Economie et des Finances sera chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Fait à Antananarivo, le 17 février 2021

**Par le Premier Ministre,  
Chef de Gouvernement,**

NTSAY Christian

**Le Ministre de l'Économie et des Finances**

RANDRIAMANDRATO Richard James



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## *PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE*

---

### PROJET DE LOI N°002/2021 du 17 février 2021

autorisant la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement additionnel du projet « Pôles Intégrés de Croissance et Projet SOP-2 (PIC2.2) », dans le cadre de la restructuration et du renflouement suite à l'activation des ressources CERC- MRI, conclu le 18 décembre 2020 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA)

#### **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution,
- Vu la Décision N° HCC/D du

#### **PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :**

**Article premier :** Est autorisée la ratification de l'Accord de Prêt relatif au financement additionnel du projet « Pôles Intégrés de Croissance et Projet SOP-2 (PIC2.2) », dans le cadre de la restructuration et du renflouement suite à l'activation des ressources CERC- MRI, conclu le 18 décembre 2020 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA), d'un montant de VINGT TROIS MILLIONS QUATRE CENT MILLE DROITS DE TIRAGE SPECIAUX (23 400 000 DTS), soit TRENTE TROIS MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (33 000 000 USD), soit CENT VINGT SIX MILLIARDS SIX CENT TRENTE DEUX MILLIONS CENT QUARANTE DEUX MILLE ARIARY (126 632 142 000 MGA).

**Article 2-** La présente Loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme loi de l'Etat.

*Promulguée à Antananarivo, le*

Par le Président de la République,

Andry RAJOELINA

Vu pour être annexé au décret n°2021-179 du 17 février 2021

Par Le Premier Ministre,

Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian